



Savoir Rouler à Vélo - Actions Sécurité Routière

publié le 01/09/2021 - mis à jour le 25/06/2022

Descriptif :

Le Gouvernement a lancé un programme "Savoir Rouler à Vélo". Destiné aux enfants de 6 à 11 ans, ce dispositif vise à généraliser l'apprentissage du vélo et la formation nécessaire à une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège.

Sommaire :

- Projets départementaux EPS

C'est un programme qui propose aux enfants de 6 à 11 ans, de suivre une formation de 10 heures réparties en 3 étapes, encadrée par des professionnels.

- 1 - Savoir pédaler = maîtriser les fondamentaux du vélo
- 2 - Savoir circuler = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé
- 3 - Savoir rouler à vélo = circuler en autonomie sur la voie publique

Cette formation est dispensée sur tout le territoire dans le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire et par le biais des nombreux partenaires du Programme "Savoir Rouler à Vélo", comme la Fédération Française de Cyclisme, la Fédération des usagers de la bicyclette ou l'Union Sport et Cycle qui mobilisent tous leurs clubs.

Pour vous accompagner dans ce programme, 2 actions **Sécurité Routière** sont proposées aux élèves de cycle 3, avec sortie sur la voie publique.

● Projets départementaux EPS

- Action 1 : D'une école à l'autre à vélo

Descriptif :

 [sr-action1-ecole_2022-2023](#) (PDF de 213.4 ko)

Inscription sur le formulaire en ligne

- Action 2 : De l'école au collège à vélo

Descriptif :

 [sr-ecole-college2_2022-2023](#) (PDF de 212.8 ko)

Inscription sur le formulaire en ligne